L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 31 DECEMBRE 1870. 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI MATIN, 31 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

[illegible] Vincent & Co., à leurs salles d'encan, coin 64 rue de la Douane—Habillements d'hiver, fins, merinos, cotons, chapeaux, bottes, souliers et articles de toilette pour messieurs, fusils et pistolets.

[illegible] les mêmes encanteurs, aux Nos 62 et 64 rue de la Douane—Bottes, souliers et chaussures.

Par [illegible] de Feriet, au No. 30 de la rue Royale, à 11 heures, une grande facture de bijoux, épinglettes, boucles d'oreille en diamants, montres, bracelets, etc.

[illegible] J. Montgomery, à sa salle d'encan, 7 rue [illegible]—Vente régulière de meubles.

[illegible] Roger & Co., dans leurs salles d'encan [illegible] 17 Vieille-Levée—Bottes, souliers et [illegible]

[illegible] Valeton, No 14 rue Natchez—Jambons, [illegible] boeuf, etc.

[illegible] Spear, à 10 1/2 heures, rue St-Charles—Continuation de la vente de gages non [illegible]

[illegible] E. Morphy, à 10 heures, au No 97, rue des [illegible]—20 tierçons de jambon. Et à midi, [illegible] Levée, en face de la rue Bienville, 3 boutcaux de tambours et soupapes de steamer.

ATTENTION!

Bouilloires de bateau à vapeur.—Voyez l'annonce de M. D. E. Morphy, encanteur.

Jambons. Jambons.—Voyez l'annonce de M. E. Morphy, encanteur.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

CANDIS PURS et sans MÉLANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co., Successeurs d'Ernest Lorquin, 93 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, SAMEDI :

OPÉRA.—A midi, la Dame Blanche; le soir, Robert-le-Diable.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Troupe des artistes comiques. A midi et le soir.

ST-CHARLES.—Pâris ou la Pomme de discorde. A midi et le soir.

[illegible] LAKE, coin Bourbon et Orléans. Représentation à midi et le soir.

L'année qui s'en va.

Qu'elle parte, qu'elle parte vite en secouant la face, cette année qui fait tache dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, en renouvelant les plus sombres pages de l'histoire du moyen âge.

Chaque année qui porte dans ses flancs une guerre, devrait être marquée d'un signe de deuil par les amis de l'humanité. Toute guerre est un outrage à l'humanité, un crime contre la civilisation. Mais, si la guerre qui se fait pour soutenir une cause juste, pour affranchir un peuple, pour défendre les opprimés et une guerre de pillage, de dévastation et de conquête, comme celle que fait le roi Guillaume, il y a un abîme qui sépare l'ère de la civilisation moderne des temps barbares de l'antiquité.

L'unité germanique se fût constituée [illegible] du désir des peuples de langue allemande de resserrer les liens qui les unissaient à la commune patrie, nous l'eussions compris ; nous eussions respecté la lutte de leurs aspirations. Mais que, pour satisfaire l'ambition d'un despote [illegible], qui a rêvé dans ses jours d'[illegible] de ceindre la couronne de Charlemagne, tout un peuple soit lancé sur une nation voisine avec la promesse du pillage, qu'on verse des flots de sang humain, qu'on mette des villes à sac, qu'on vole, qu'on assassine, qu'on incendie, qu'on pille, qu'on ajoute un nouveau chapitre aux annales sanglantes de la [illegible], et que tous ces faits monstrueux s'accomplissent en présence du monde civilisé, sans qu'un seul peuple proteste, sans que la voix de tout le genre humain crie contre ces [illegible] horreurs, voilà ce que nous avons [illegible] affligeant pour l'humanité, voilà ce qui nous fait souhaiter que cette année s'éloigne de nous avec son cortège de hontes et de douleurs !

[illegible] espèce humaine! C'est en vain que des penseurs généreux prêchent la paix universelle, la solidarité des peuples, la fraternité des hommes. La lutte est partout, car la lutte paraît être la condition vitale de la vie des êtres animés comme [illegible] de la matière organique. Mais au [illegible] des temps modernes paraît [illegible] en faveur de l'adoucissement des [illegible] de cette lutte. Et, par une dérision du sort, voici que c'est la France qui a toujours pris l'initiative de ces [illegible], celle à laquelle est due la [illegible] de Paris, la convention de Genève, [illegible] s'est montré si magnanime et si [illegible] après Sébastopol et après Solférino, qui subit, la première, les effets de [illegible] d'un retour subit aux coutumes barbares des temps passés.

Il semble qu'elle doive expier par un [illegible] prolongé, tous ses élans généreux, [illegible] ses sacrifices à la cause du progrès des [illegible]. Le calvaire de Waterloo n'a pas, paraît-il, suffi à racheter l'Europe moderne [illegible] fautes et des crimes de l'Europe féodale. Pour la seconde fois, la France est aux prises avec cette hydre rétrograde qui [illegible] de nouveau à étouffer l'idée révolutionnaire et progressive; et, pour la seconde fois, c'est à un empire issu d'une réaction, que la [illegible] doit cette cruelle [illegible] qui s'appelle l'invasion.

Qu'elle parte donc, cette année néfaste, [illegible] gardons le souvenir que pour en [illegible] profit les enseignements.

C'est en vain que nous cherchons dans le [illegible] subit, en ce moment, la vieille Europe une idée lumineuse capable d'éclairer l'avenir d'un jour meilleur. Vassalité idiote des roitelets de l'Allemagne, [illegible] bornée de l'aspirant empereur [illegible] la Germanie, passivité du peuple qui [illegible] le plus pur de son sang pour satisfaire cette ambition, préoccupations dynastiques d'un côté, timidité égoïste chez [illegible], convoitise chez les autres, tel est [illegible] spectacle que nous présentent les souverains et les peuples de l'Europe qui assistent à la lutte, les uns sans rien faire [illegible] en écarter de leurs têtes les conséquences menaçantes, les autres pour tenter [illegible] mettre à profit.

[illegible] n'y a qu'une chose qui nous console [illegible] ce spectacle étrange, c'est l'attitude [illegible] d'énergie, de foi et de grandeur de [illegible] reine des cités qui a nom Paris. Là, [illegible] bat encore le coeur de l'humanité. [illegible] s'affirme encore le droit et la force [illegible] la civilisation moderne contre la barbarie du Nord. Paris veut et entend rester encore la capitale du monde moderne; [illegible] veut pas permettre que son sol [illegible] sol hospitalier sur lequel il convie [illegible] y a trois ans, les représentants [illegible] de toutes les parties du monde [illegible] foulé par les hordes barbares, qui [illegible] sur leurs bannières les mots [illegible] et pillage".

[illegible] foyer ardent du patriotisme et de [illegible] que ne pourront étouffer sous [illegible] les vandales modernes—jaillissent encore les effluves magnétiques qui [illegible] le monde et qui font surgir [illegible] jusqu'aux hauteurs les plus sublimes l'humanité qui croupit trop souvent [illegible] les fanges de l'égoïsme et de la lâcheté [illegible] plus immonde. Paris, le vrai Paris, le Paris de l'étude, du sentiment, de la pensée, rachètera les fautes [illegible] Paris superficiel et léger qui n'était que [illegible] d'une société encore saine, encore [illegible] et que la corruption de la surface n'avait pas atteinte.

C'est sur lui que nous comptons pour la [illegible] de la France, pour la résurrection du monde moderne à des idées meilleures d'un ordre plus élevé que celles qui [illegible] si malheureusement dans les [illegible] mondes.

Puisse 1871 faire oublier 1870!

LE PANORAMA DE BULLARD.—Nous avons [illegible] des billets pour l'exhibition qui doit [illegible] du panorama de Bullard, de la [illegible] de New-York. Cette exhibition aura [illegible] trouvons-nous, dans la salle du Lycée. [illegible] trouvera les renseignements dans l'annonce qui sera publiée.

SOCIÉTÉ ALSACIENNE ET LORRAINE.—Les membres de cette société sont convoqués pour lundi, 2 janvier prochain, à la [illegible] de la Parfaite Union, rue des Remparts, entre St-Philippe et Dumaine. Voir [illegible] l'avis inséré à propos de cette [illegible].

[illegible] CADEAUX POUR MESSIEURS.—Les [illegible] trouveront au magasin de B. T. [illegible], rue du Canal, No 110, de jolies [illegible] contenant six chemises en toile, [illegible] corps élégants, et qui peuvent être [illegible] comme étrennes. Le prix de la [illegible] n'est que de $25. On vient de déballer [illegible] magasin, un bel assortiment de [illegible] de chevreau.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On donne aujourd'hui, à la matinée, la *Dame Blanche*, opéra-comique en trois actes, de Boieldieu, qui est remarquablement chantée par Mmes Naddi et Dumestre, MM. de Keghel, Périé et Vallée—c'est un spectacle de nature à charmer l'élégant public qui fréquente les matinées.

A la représentation ordinaire du soir, *Robert le Diable* avec MM. Cazeaux, Castelmary et de Keghel, Mmes Rozès et Naddi dans les principaux rôles. Mme Billon dansera au troisième acte la scène de la séduction. La première représentation de *Robert* avait attiré, jeudi, beaucoup de monde. Il en sera de même pour celle de ce soir. Aussi les retardataires feront-ils bien de se hâter d'aller retenir des places au bureau de location.

MORCEAUX DE CHANT.—M. Wehrmann, graveur-imprimeur, rue St-Pierre, No 127, nous a fait le plaisir de nous adresser trois morceaux de chant : le *Ce n'est pas vrai! non c'est ce!* de Tets Mattei et la *Chanson d'Amour* et *les Etoiles* de P. A. Frigerio. Ces morceaux dont la gravure est parfaitement réussie sont en vente chez tous les marchands de musique.

BAL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE JEFFERSON.—Ce bal doit avoir lieu ce soir à la Salle de l'Union, encoignure Troisième et Magasins. On verra par l'annonce que le comité s'est assuré le service de trois chars qui partiront à 2, à 3 et à 4 heures du matin, pour ramener en ville les personnes du bal, ainsi que celles-ci [illegible] rien à payer. Nous remercions le comité de l'invitation qu'il nous a adressée.

LES BALS MASQUÉS DE L'HÔTEL ST-LOUIS.—Le premier des six grands bals masqués qui doivent être donnés à l'Hôtel St-Louis cet hiver, aura lieu ce soir, samedi, veille du Jour de l'An. Les portes ouvriront à huit heures du soir. On peut se procurer des billets à la confiserie Dumonteil, coin Canal et Bourbon, ou le soir à la porte du bal. Le prix des billets est de trois piastres.

LA LOTERIE DES DEUX VASES.—Le tirage de la loterie pour les deux beaux vases en porcelaine de Chine qu'on a pu voir au pied de l'escalier du Bazar, aura lieu aujourd'hui, à six heures du soir, au bureau du journal l'*Avenir*, 111, rue de Chartres. Toutes les personnes qui ont pris des billets sont invitées à y assister.

UNE BICHE.—Quelqu'un ayant offert au Bazar Français une jolie biche apprivoisée, M. Carrere, boulanger, 131, rue de la Douane, a bien voulu se charger de la garder. Aujourd'hui, on désire vendre cette jolie bête afin de verser le montant de la vente dans la caisse du Bazar. Les personnes qui seraient désireuses de l'acquérir peuvent voir la biche à l'adresse ci-dessus indiquée et faire des propositions d'achat.

PRIMES ET CADEAUX.—Le public que nous avons averti déjà, n'oubliera pas que MM. Lion & Pinsard, rue du Canal, Nos. 151 et 153, s'engagent à donner gratis à toute personne qui achètera quoi que ce soit dans leur magasin, du prix, au moins de $10 au comptant, un billet de la grande loterie du Bazar Français, qui doit se tirer le 9 janvier. Par conséquent on pourra avoir la prime annoncée jusqu'au 8 inclusivement. Toutefois, il ne faut pas attendre le dernier jour, car les billets de la grande loterie du Bazar Français deviennent rares, et il se pourrait que le 8 janvier il n'y en eût plus de disponible sur le marché. On sait que MM. Lion & Pinsard ont un magasin de goût qui satisfait tous les goûts en fait de fourrures, d'étoffes fines et recherchées, de gants Jouvin, d'articles de bijouterie, de parfumerie, de bonbonnerie, de cartonnages, de coffrets de luxe, etc., etc., le tout à des prix ou ne peut plus modérés.

UNE SPLENDIDE COLLECTION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE.—Cette splendide collection se trouve chez M. Louis Grünewald, rue du Canal, No 129. Jamais on ne vit mille part un stock aussi complet. Aussi la mode, tout autant que la facilité du choix, engagent-elles les musiciens à favoriser M. Grünewald de leurs visites. Ce qu'il y a de précieux dans cet établissement, c'est qu'on y trouve un stock tout aussi complet d'oeuvres musicales. Quel que soit le morceau demandé, il est produit à l'instant, et rien ne manque dans la collection, qui est aussi riche en musique classique qu'en musique dramatique et de fantaisie. Ajoutons à tout cela que M. Grünewald est toujours très modéré dans ses prix.

SUPERBES CADEAUX.—Voulez-vous acheter quelque chose d'élégant et de convenable pour un cadeau de nouvelle année, et quelque chose à bon marché? transportez-vous chez M. S. T. Blessing, rue de Chartres, No 24, près de la rue du Canal, et inspectez son grand et superbe assortiment d'albums, chromos, châssis, boîtes stéréoscopiques et vues qu'il offre à des prix qui ne peuvent manquer de convenir à tous. Son stock est le plus complet qu'on puisse trouver en ville.

Splendide assortiment de jouets et ravissantes poupées, chez Guéblé & Nipport.

Le Voyage Aérien du "Jules Favre".

On écrit de Palais (Belle-Ile), le 2 décembre, au *Phare de la Loire* :

Nous sortons à l'instant et profondément émus de la chambre où est né le général Trochu et où sont étendus sur leurs lits de douleur les deux intrépides aéronautes qu'un hasard providentiel a jetés sur notre île, point perdu dans l'Océan, et il est hors de doute que sur mille cas semblables pas un ballon n'échapperait aux vagues par le vent d'Est qui pousse vers la grande mer. Nous avons eu l'honneur de serrer la main à ces braves enfants de Paris qui apportent à la France l'espoir et même la certitude de sa délivrance prochaine. L'un de ces messieurs, le moins contusionné, a bien voulu nous raconter les péripéties émouvantes du voyage.

Parti à minuit de Paris le *Jules Favre* s'éleva à 2,000 mètres, apercevant distinctement les feux prussiens. Ils rencontrèrent une couche d'air chaud et tellement calme qu'ils croyaient faire à peine une lieue à l'heure. L'appareil électrique qui devait les éclairer n'ayant pu fonctionner ils ne purent savoir quelle direction suivait le ballon, et comme le vent était nord au moment de leur départ ils étaient persuadés aller vers Lyon. Sans s'en douter ils étaient dans un courant violent qui les poussait de l'est à l'ouest.

Vers six heures ils approchaient de la mer. Ils aperçurent alors la petite île d'Houdic, voisine de Belle-Isle de quatre lieues. Sur cette île est un fort qui fit croire à ces Messieurs qu'ils étaient au-dessus d'une île de la Marne ou de la Seine, tant le ballon leur paraissait immobile. Ils furent de quelque jusque-là ils s'étaient toujours trouvés au-dessus d'un brouillard.

Bientôt ils aperçurent la mer, qu'un bruit confus leur avait fait pressentir devoir être non loin d'eux. Ils furent poussés vers Belle-Isle avec la rapidité d'une flèche et malheureusement vers une de ses extrémités ayant à peine cinq kilomètres de largeur; le danger était suprême. M. M... monta dans les cordages, ouvrit en grand la soupape, car ils ne pouvaient échapper à la mort que par une descente prompte, s'il n'avait ouvert la soupape avant d'atteindre l'île, ils étaient évidemment perdus.

Dans deux minutes, ils descendaient rapidement de 2,000 mètres; le premier choc fut terrible, le ballon remonta et retomba deux fois encore. En ouvrant brusquement la soupape, le ballon se dégonfla à sa partie inférieure, ce qui lui fit faire parachute et rendit la descente si périlleuse.

Un poids de 20,000 kilogrammes n'eût pu le retenir. Il était dans d'excellentes conditions pour la descente, ayant encore 20 sacs de lest sur 26. Au dernier choc, le ballon accrocha à un mur d'environ un mètre. M. M...... se précipita hors de la nacelle et frappa contre le mur où il eut la poitrine violemment contusionnée.

Quant à M. D. C., il fut précipité contre terre, à une vingtaine de mètres plus loin. M. M..., revenu de son étourdissement, aperçut alors son ami couché sur le dos, ayant un masque de sang sur la figure; il le crut mort.

L'intrépide M. M... nous a avoué que son unique préoccupation dans ce danger suprême et même dès la descente vertigineuse, fut le souvenir de l'assurance faite à la dame de M. D. C. qui nul danger n'existait pour l'excellent chef de famille, le citoyen dévoué à sa Patrie qui allait le suivre.

Espérons que ces Messieurs sortiront bientôt sains et saufs de leur chute effrayante!

M. D. C. nous paraît bien souffrant et pourtant il nous répondait avec le plus gracieux sourire, en nous remerciant de nos attentions toutes de coeur. Il ne voulut même pas nous donner son nom, nous disant en riant: "On dirait une réclame."

—La providence, nous ajoutait-il, nous a sauvés!

—Et votre grand amour de la Patrie, avons-nous dit, cet amour auquel nous devons le bonheur immense de vous posséder et de vous serrer la main sur ce rocher, et dans cette chambre même, où est né l'homme généreux et le grand citoyen qui gouverne Paris.

Nouvel envoi d'excellents gants de peau à $1 00 la paire, chez Guéblé & Nipport.

INCIDENTS DE LA GRANDE SORTIE.

Nous lisons dans les journaux de Paris apportés par le ballon *Le Jules Favre* :

Le 3, à trois heures, le général Trochu, revenant du champ de bataille, suivi de son état-major, s'est arrêté devant le 24e bataillon de la garde nationale, qui occupait le Tremblay, et, le visage rayonnant, il a adressé à nos braves concitoyens les paroles suivantes :

Messieurs,

J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer: depuis sept heures du matin, nous avons eu cent mille hommes de vieilles troupes sur les bras, que nous avons dû combattre avec une jeune troupe, et pour la deuxième fois, la jeune armée a battu la vieille armée, et, sur toute la ligne, l'a rejetée hors de ses positions.

Je joue un jeu terrible, et je ne l'aurais pas joué si je n'avais pas senti derrière moi la force morale et matérielle de la garde nationale.

A un moment, j'ai cru avoir besoin de vous appeler en première ligne ; mais, encore une fois, la jeune armée a battu la vieille, et a bien mérité de la République.

Vous pouvez aller le dire à tout Paris."

Le 24e bataillon a accueilli ces chaleureuses paroles, prononcées d'une voix émue, par des bravos et des cris mille fois répétés de "Vive Trochu! Vive la République."

Le commandant Duval, au nom du bataillon, a serré la main de notre illustre général, et a réclamé vivement l'honneur de marcher en première ligne, sous son commandement.

On lit dans le *Journal officiel* :

"Les pertes de l'ennemi ont été tellement considérables pendant les glorieuses journées des 29, 30 novembre et 2 décembre, que pour la première fois, depuis le commencement de la campagne, frappé dans sa puissance et dans son orgueil, il a laissé passer une rivière en sa présence, en plein jour, à une armée qu'il avait attaquée la veille avec tant de violence.

"On ne saurait trop insister sur ce fait unique dans la guerre de 1870, car il consacre les efforts faits par une armée qui n'existait pas il y a deux mois. Il faut en chercher la cause dans le patriotisme des éléments qui la composent et dans la force que la population de Paris a, par son attitude, inspirée à tous les défenseurs de la capitale.

"L'armée, réunie en ce moment à l'abri de toute atteinte, puise de nouvelles forces dans un court repos, qu'elle était en droit d'attendre de ses chefs après de si rudes combats. Il y a des cadres à remplacer, et c'est avec la plus grande activité que l'on procède au remaniement de certaines parties de son organisation.

"Le gouverneur est resté à la tête des troupes, et il pourvoit par lui-même à tous les besoins signalés.

"Par ordre :

Le général-en-chef d'état-major général,

"SCHMITZ."

Nous avons parcouru hier le champ de bataille. Nous conformant au désir du gouverneur, nous ne donnons aucune nouvelle proprement dite, mais seulement quelques renseignements, ne voulant jamais compromettre en rien les opérations militaires.

Le général Paturel a été blessé légèrement à la main d'un éclat d'obus.

Une charge extrêmement brillante et d'une rare vigueur a été exécutée par le 35e de ligne et un bataillon de mobiles qui tous deux ont été admirables. Le 42e et le 113e bataillons, engagés dès la première heure, se sont aussi montrés dignes des plus grands éloges.

Un des aides de camp du général Trochu, le colonel Déval, a reçu une balle au bras. Il est resté à cheval jusqu'à ce que la douleur l'eût obligé à s'arrêter.

La marine a perdu, dans la journée du 2 décembre, un de ses plus jeunes et de ses plus braves officiers, l'enseigne de vaisseau M. Verscheider, enlevé par un obus, au moment où il dirigeait, à Bry-sur-Marne, l'installation des ponts de bateaux.

Le jeune fils du baron de Cambray, lieutenant des mobiles du Loiret, a été gravement blessé en chargeant bravement à la tête de sa compagnie. Il a eu le bras droit et la jambe droite fracassés par un obus. Transporté à l'ambulance du Grand Hôtel, il a subi l'amputation de la jambe avec une grande énergie.

Le docteur Guyon espère le sauver certainement et promptement.

M. de Cambray est proposé pour la croix.

Parmi les tués, on cite le colonel de Grancey, de la garde mobile.

On cite parmi les personnes frappées dans la journée du 1er décembre :

M. de Neverlée, officier d'ordonnance du général Ducrot, est tué.

M. G. Hernon, officier d'ordonnance du général Berthaut, est légèrement blessé.

Le général Renaut, blessé grièvement d'un éclat d'obus à la cuisse.

Le capitaine Berthier a été grièvement blessé : une jambe emportée par un éclat d'obus.

Le général Ducrot a eu un cheval tué sous lui.

Le chef de bataillon du 1er bataillon de la mobile de la Vendée est tué.

Parmi les victimes de la journée de mardi : M. de Boisbrillant, capitaine aux mobiles du Finistère, est mort aux Hautes-Bruyères. Il est tombé glorieusement devant la première barricade de l'Hay, au moment où il s'élançait à l'assaut de cette barricade en criant : "En avant!"

M. de Boisbrillant avait à peine vingt-cinq ans.

Nous avons déjà mentionné le nom de M. de Réal, commandant du 4eme bataillon du Finistère, qui a été blessé au pied.

Aux avant-postes de Maisons-Alfort, le bataillon de la garde nationale de Belleville a soutenu héroïquement le choc de l'ennemi. Trois de ces braves ont été tués : le sergent Richard, le caporal Allentraven et le tailleur Stof.

Un des quatre blessés du 72e bataillon de guerre, qui s'est si vaillamment conduit dans l'affaire de Bondy, M. Santon est mort des suites de sa blessure.

M. Santon n'était âgé que de vingt-huit ans. H. de la Garde, ex-rédacteur du *Pays*, et lieutenant au 42e de ligne, s'est fait remarquer par sa belle conduite dans la journée du 30; il a reçu deux balles, dont l'une s'est amortie sur sa lorgnette; l'autre lui a traversé la jambe sans toucher l'os. M. de la Garde a été ramassé sur le champ de bataille par un de nos amis, M. Dardenne de la Grangerie, et conduit ensuite à l'ambulance de la rue Béranger. L'état de notre brave confrère n'inspire aucune inquiétude.

Le général Renault va aussi bien que le comporte son état. Le général, transporté sur sa demande à l'hôpital de Lariboissière, a été amputé de la jambe par le docteur Cuseau. L'opération a très bien réussi. Dès que le général pourra supporter le transport, il sera transféré à l'ambulance de M. de Rothschild, rue Laffite.

Une des pertes que la France déplorera le plus amèrement, est celle du jeune et brave duc de Luynes, qui est tombé glorieusement sur le champ de bataille. Le duc, qui était capitaine de mobile, a eu la moitié de la poitrine emportée par un obus, au moment où il enlevait sa compagnie pour la conduire à l'assaut. Sa mort a dû être instantanée. M. de Luynes avait 30 ans. Après avoir appartenu au régiment des zouaves pontificaux, il était rentré en France, où il a épousé la fille de M. le duc de Bisaccia. Sa mort a eu lieu juste trois ans jour pour jour, après cette union conclue sous de si brillants auspices. Le dernier enfant de M. de Luynes n'a que six semaines.

Dès le début de la guerre, le duc de Luynes avait essayé d'organiser à Dampierre un bataillon de franc-tireurs pour contribuer à la défense de la patrie envahie. Ne pouvant y réussir, il est entré comme volontaire dans la garde mobile, et son noble dévouement l'a conduit à une mort glorieuse, mais tristement prématurée. Il s'est montré le digne représentant d'une famille illustre, où la bravoure, l'honneur et le patriotisme sont des vertus traditionnelles.

Les blessures du commandant Franchetti sont plus graves que ne l'avaient d'abord fait supposer le calme et le stoïcisme du malade. Outre un éclat d'obus dans les reins, l'intrépide chef des éclaireurs parisiens avait été atteint d'une balle qui a fortement lésé l'os de la cuisse. L'amputation, jugée nécessaire, a été pratiquée hier matin à l'ambulance du Grand Hôtel, salle Heuton, où se trouve le blessé. Pendant cette grave et douloureuse opération le commandant Franchetti n'a cessé de montrer le plus grand sang-froid et le plus grand courage : pas un soupir, pas une plainte, à peine une légère contraction sur son mâle et brun visage, lorsque tout a été terminé. Le commandant des éclaireurs, un des plus solides défenseurs de la capitale est à peine âgé de 35 ans. L'état de M. Franchetti est aussi satisfaisant que possible.

Le 5 décembre ont eu lieu les obsèques du commandant de Grancey, tué dans la bataille du 2 décembre. Le bataillon de la Côte-d'Or, le corps presque tout entier des soldats de marine, bon nombre de généraux et plusieurs membres du gouvernement ont suivi le cercueil.

Parmi les troupes qui ont pris une part excessivement glorieuse aux batailles de Villiers et de Bry, il importe de citer les fusiliers de marine. Ces hommes faisant partie de la garnison des forts, n'avaient pas été commandés pour le combat; mais en entendant tout le fracas de la bataille, ils n'ont pu se résigner à assister à la lutte de loin; ils ont demandé à leurs supérieurs la permission de se battre et se sont aussitôt joints aux zouaves, avec lesquels ils ont fait le coup de feu au premier rang. Ce sont eux qui ont pénétré les premiers dans les retranchements du Four-à-Chaux. Ils avaient épuisé toutes leurs cartouches, mais il leur restait leur terrible hache d'abordage. Les Saxons peuvent raconter dans leurs rangs décimés comment ils ont su s'en servir.

Ainsi que l'annonce le *Journal officiel*, l'ennemi, battu dans la journée du 2 décembre, a laissé entre nos mains plus de 800 prisonniers. Sur ce nombre, 600 environ ont été conduits à la prison de la Roquette.

Tous sont contents de leur sort, sauf quelques Prussiens qui, dans leur acharnement contre la France, aimeraient mieux, disent-ils, être morts que prisonniers.

On rapporte qu'à l'affaire d'Epinay, un officier prussien, ayant brûlé la cervelle à un sergent qui l'avait fait prisonnier, a été tué sur place par nos soldats.

Surexcités [illegible] par ce fait, Français et Prussiens se sont battus avec un acharnement sans égal.

Le ministre des affaires étrangères a reçu la lettre suivante :

Paris, 3 décembre.

M. le ministre, j'ai l'honneur de vous informer des faits suivants qui se sont passés hier, entre dix et onze heures du soir, aux avant-postes, en avant de Champigny. Autorisé par le général Ducrot, une escouade des ambulances de la presse s'est dirigée vers ce point où nous avaient été signalés des blessés à recueillir, des morts à enterrer. Désigné pour me rendre en qualité de parlementaire auprès de l'ennemi, je m'y rendis à cheval, accompagné d'un porte fanion et d'un trompette mis à notre disposition par le général Ducrot.

Le personnel médical, les frères des écoles chrétiennes (nos brancardiers) attendirent à une petite distance. Quelques coups de feu ayant été tirés, le commandant français fit sonner le signal de cesser le feu; cet ordre fut aussitôt exécuté et un silence complet s'établit du côté de nos lignes.

C'est à ce moment, qu'au milieu du silence permettant d'entendre le clairon, par un clair de lune permettant de voir le drapeau de la convention de Genève, je fis sonner les quatre appels à l'usage des parlementaires. Craignant qu'ils n'eussent pas été suffisamment entendus, je m'avançai vers les lignes ennemies pour les faire sonner une seconde fois. Au lieu de la réponse qu'obtiennent toujours les appels parlementaires entre nations civilisées, nous avons été accueillis par une vive fusillade.

Veuillez agréer, etc.

MARIE-BERNARD BAUER,
Proto-notaire apostolique, aumônier en chef des ambulances de la presse.

Etaient présents et ont signé le présent rapport : docteur de Marquay, membre du comité ; M. Armand Gonzlen, secrétaire du comité ; MM. les chirurgiens des ambulances de la presse : Welker, Barlemont, Lejault, Panras, Vermosch, Urba, L. Danois ; le porte-fanion, M. Ramond ; les estafettes MM. Hauser père et fils, M. Austin, correspondant du *Times*.

Mgr Bauer est allé samedi faire une visite à M. Jules Favre, au ministère des affaires étrangères. Le ministre, qui ne l'avait jamais vu, a été très affecté par l'attitude et le langage à la fois énergique et patriotique de l'éminent orateur. On sait que l'abbé Bauer se trouvait à cheval à côté du général Ducrot quand celui-ci a brisé son sabre dans la poitrine d'un Prussien. Le cheval de Mgr Bauer ayant fait un écart, le général se retourna et dit au prédicateur : "Je vous fais mon compliment, Monseigneur, je ne vous savais pas si bon cavalier."

On a trouvé un grand nombre de lettres sur les morts et sur les prisonniers Prussiens. Toutes dénotent chez leurs auteurs la plus vive douleur de ne pouvoir fêter la Noël au milieu de leur famille. Dans chacune d'elles un passage est consacré à déplorer la prolongation de la campagne de France. La plus curieuse de ces épîtres a été trouvée sur un lieutenant tué samedi matin à Joinville. "Ce qui m'épouvante, écrivait-il à ses parents, c'est que, cette atroce guerre terminée, vous saurez que nous aurons une lutte plus épouvantable encore (Makhlché) à soutenir." — De quelle nouvelle guerre voulait parler ce Prussien. C'est ce qu'il nous a été impossible de deviner.

CHRONIQUE LOCALE.

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE FRANÇAISE DE LA VILLE DE JEFFERSON.—Les membres de cette société, organisée il y a à peine une année, ont eu, jeudi dernier une très intéressante célébration occasionnée par la présentation d'une bannière et de deux drapeaux offerts par les dames de la ville de Jefferson, aujourd'hui Sixième District de la Nlle-Orléans. C'était conséquemment jour de fête pour la Société, et ses membres, au nombre de 80, et leurs familles s'étaient livrés de bonne heure aux soins que nécessitaient les préparatifs d'une pareille célébration. Parmi ses membres figurent, comme de juste, au premier rang, les fondateurs de la Société: MM. Raymond Pochelu, Jean Marie Rey, A. Cazabat, Paul Esteben, Salvaire Veyrès, P. L. Bouloeq, Laurent Henry, B. Cazenave, Pierre Artigue, Pascal Servat, D. Pochelu et d'autres.

La Société s'est rassemblée chez le président, M. Jean Marie Rey, au coin de l'Avenue de la Louisiane et de la rue Annonciation. Là se trouvait une bande de musiciens pour accompagner la procession qui devait se former en cet endroit et se rendre à la résidence de M. Paul Esteben, rue Apollon, où les drapeaux et la bannière devaient être présentés. Cette cérémonie avant été faite par Mlle Clotilde Esteben qui s'en est acquittée à merveille, la procession a repris sa course et s'est transportée par l'Avenue de la Louisiane et la rue des Magasins, à l'église de St-Etienne où les drapeaux ont été bénis par le Rév. Père Mandin qui a prononcé une fort éloquente adresse.

Cette seconde cérémonie accomplie, la procession s'est reformée et s'est dirigée par l'Avenue Napoléon et la rue Tchoupitoulas, chez M. Raymond Pochelu et de là, chez M. J. M. Rey, où la société a passé le reste de la journée, que rien n'a troublée et que le temps a favorisée d'une manière extraordinaire.

L'AFFAIRE DU VOL DES STEAMERS.—Les témoins pour la défense ont été entendus hier, du moins quelques-uns d'entre eux. L'avocat des prévenus a pour objet de montrer que Harney, dont il a été [illegible], vent parlé dans ce procès, est le vrai coupable. Abraham, dans le système de la défense, aurait acheté de Harney les marchandises en question, et de toute bonne foi. Il les aurait revendues avec un bon profit à Léopold et Oppenheim, les chefs des produits corroborant cette version. Une tentative d'empêchement contre l'intégrité du sergent Malone, membre éprouvé de la police, a fait sensation. La tentative a échoué complètement, le témoin n'ayant pu soutenir ses assertions par des preuves. L'affaire a été remise à mercredi.

COUPS DE FEU A BORD D'UN BATEAU A VAPEUR.—Morris Gibbs, second du bateau *Wild Wagoner*, a été arrêté hier soir, sur l'accusation d'avoir dangereusement blessé d'un coup de pistolet un homme de service, nommé Ed. Roy. L'affaire s'est passée à bord d'un chantier de bois, à Bayou Sara. Gibbs a été emmené à la station centrale et le blessé a été transporté à l'hôpital.

MORT DE SES BLESSURES.—Le pauvre diable qui avait été atteint par une pièce de bois, lorsqu'il nageait dans le fleuve, après avoir échappé à la collision du remorqueur *Reliance* et du bateau à vapeur *John Kyle*, jeudi dernier, est mort depuis à l'hôpital.

VOL.—Ce mot, le plus à la mode ici en ce moment, ouvre presque toujours notre chronique. Pour cette fois, c'est le chef de la police métropolitaine, le gouverneur Warmoth, qui a été volé. Rien d'étonnant en cela, puisque les voleurs ne sont nullement habitués à respecter quelqu'un, ne se respectant pas eux-mêmes. Le gouverneur Warmoth vient d'être leur victime; mais il ne paraît pas qu'il ait perdu rien de bien précieux : on a simplement exploité son salon où l'on est entré par une fenêtre à persiennes. Le voleur a fait main basse sur ce qui était transportable, mais les bijoux ne se laissent pas dans les salons. Aussi, le voleur se disposait-il à monter au premier étage, quand un petit roquet, l'entendant, se met à pousser des glapissements du diable. Le voleur, intimidé, se retire avec le butin fait dans le salon. La maison du gouverneur Warmoth est au coin des rues Camp et Première, Quatrième District. Il est présumable que le petit roquet sera bien récompensé. Il le mérite.

DÉTOURNEMENT.—Un nommé James Davidson, accusé par E. P. Leby, d'avoir commis un abus de confiance en s'appropriant une somme d'argent qui lui avait été confiée dans un but spécial, a été arrêté sur un mandat du recorder Houghton. Davidson a donné caution pour comparaître.

FILOUTERIE.—M. John Hutton se plaint d'avoir perdu $30 dans une maison mal famée de la rue des Dryades, où la somme lui a été probablement filoutée. Il demande qu'on arrête les séduisantes Circées qui l'habitent. Il est facile d'obtempérer à sa demande, mais ce qui ne l'est pas, c'est de lui faire retrouver son argent.

ARRESTATIONS.—Ont été arrêtés dans le 2d District, Thos. Mark et John Wallace, sur l'accusation d'avoir volé un boucaut de sucre.

William Smith, trouvé dans le vestibule d'une maison de la rue Prytanée, dans des circonstances suspectes, a été conduit à la station des Pacaniers.

Thomas Hannegerry, accusé par H. M. Hewlett, d'avoir essayé de voler Ed. O'Conner.

William Boyle, accusé d'avoir mendié dans la rue.

J. Higgins, comme principal, et Johanna Shughbrugh, accusés d'avoir enlevé une jeune fille et l'avoir conduite dans un lieu de perdition.

Frank Sanders, conduit à la station Tréme, sur accusation de vol.

FEU.—Hier matin, sur les 4 heures, le feu a pris dans une maison de bois à un étage, au coin des rues St. Charles et Washington, appartenant à M. Shay et occupée par Mme Taney comme grocerie. La bâtisse a été détruite tout entière.

VOL.—Divers effets domestiques, une montre et une petite somme d'argent, ont été volés dans la nuit de jeudi à vendredi, chez M. H. L. Moonly, rue Liberté No 322. On était entré dans la maison au moyen de fausses clés.

TRADUIT.—Le recorder Houghton a rendu, dit-on, un grand service aux hommes d'affaires de la rue St-Charles, en renvoyant devant la Cour Criminelle, James Flynn, le maître du café portant le No 66 de cette rue, sur l'accusation de tenir une maison suspecte et mal famée.

UN AUTRE INNOCENT PLUMÉ.—Hier, vers 4 heures du soir, on a vu entrer à la station centrale toute la troupe de Lizzie Owen, escortée d'un certain nombre d'agents de police suivis eux-mêmes par un chevalier errant du Texas, portant bas la tête et se repentant sans doute de se trouver en pareille compagnie. Le fait est que ce pauvre innocent avait été conduit, par artifice, dans le palais enchanté de la belle Lizzie Owen, et que là on avait trouvé le moyen de lui enlever $800. Il accuse plus particulièrement Sarah Jane de lui avoir joué ce mauvais tour. Toute la bande a été arrêtée, mais la somme flouée, où est-elle ?

"LA PERLE," POUDRE DENTIFRICE. Les dents sont d'une importance capitale, sans elles il n'y a ni vraie beauté, ni bonne digestion. Pour les conserver faites usage tous les jours de la PERLE, poudre dentifrice, préparée par M. A. Grido. Cette poudre blanchit et conserve admirablement les dents; prévient et arrête la carie; tonifie et vivifie les gencives; parfume la bouche et la maintient dans un parfait état de propreté.

C'est, au dire de tout le monde, la meilleure poudre dentifrice parue jusqu'à ce jour.

Elle se vend 30 cents la boîte seulement, à la Pharmacie, rue Royale, [illegible], coin Hôpital.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Heureuse sortie de la garnison de Belfort.

Mission de Bourbaki.

Attaque des Prussiens repoussée par les forts de Paris.

Bonne tenue de l'artillerie de Mézières.

Intensité du froid sur le théâtre de la guerre.

Grandes souffrances dans les deux armées.

Investissement de Péronne par les Prussiens.

Les Allemands n'ont rien trouvé dans le Fort Avron.

Les canons avaient été enlevés dans l'évacuation.

La conférence de Londres ajournée indéfiniment.

La France a refusé d'y prendre part.

Nouvelles Européennes

Londres, 30 déc.—Une dépêche de Belfort annonce une sortie heureuse de la garnison, dans laquelle les Prussiens ont été très maltraités.

Des avis particuliers de Tours évaluent le nombre total des soldats français à [illegible] mille.

L'armée de Bourbaki est chargée spécialement du ravitaillement de Paris, et elle a déjà réuni une grande quantité de bestiaux et de provisions dans ce but. Au moment opportun, cette armée fera un effort désespéré pour rejoindre les forces de Chanzy et pour se réunir avec l'armée de la Loire qui marchera avec une grande énergie vers Paris.

Les revers du général Paladines sont maintenant attribués aux menées des hommes politiques qui ont persuadé à Gambetta d'intervenir dans les opérations militaires.

Le comte Granville a reçu une dépêche du gouvernement français de Bordeaux, dans laquelle celui-ci déclare être résolu à ne pas envoyer de délégué à la conférence de la paix qui doit se tenir à Londres, à moins que le gouvernement anglais n'ait au préalable reconnu d'abord la république. Une dépêche analogue a été envoyée à chacune des puissances.

Des avis de Madrid portent que le général Prim a annoncé sa résolution de donner sa démission en personne au roi Amédée, et a exprimé son désir de rentrer dans la vie privée.

Des dépêches de Versailles portent que l'évacuation générale des départements à l'Est de Paris, qui ont été occupés par les troupes allemandes, continue. On pense que cela se fait dans le but de concentrer toutes les forces prussiennes autour de Versailles.

Bordeaux, 30 déc.—Une dépêche qu'on vient de recevoir de Rochester, Yonne, du 29, annonce l'arrivée d'un bataillon de Paris à cet endroit avec la nouvelle que les Prussiens, mercredi, ont attaqué avec force les forts de Rosny, de Nogent et du Mont Avron. Quelques-unes de leurs batteries de siège ont été démasquées, et une tentative de bombardement régulier a été faite, mais elle a été repoussée avec une forte perte pour l'ennemi. Le moral de la population de Paris est excellent.

Une dépêche de Rocroi, du 29, dit que l'artillerie française à Mézières empêche les Prussiens d'établir leurs batteries de siège.

Des rapports reçus ici, de Bordeaux, établissent que les troupes prussiennes et françaises ont terriblement souffert du froid; on a envoyé de grands renforts à tous les points pour remplacer les soldats français mis hors de service. Une immense quantité de matériel destiné à augmenter le confort des troupes a été également expédié aux armées.

Il paraît que les Prussiens ont commis des excès à Orléans et à Blois, parce que les habitants, qui ont été ruinés, n'ont pu satisfaire à leurs réquisitions. A Orléans, les Prussiens menacent d'emmener comme otages en Allemagne 50 citoyens notables, si une somme de 600,000 francs ne leur sont payés pour le mauvais traitement subi par les soldats prussiens.

Londres, 30 déc.—Le général Pettingran est arrivé de Bordeaux au Havre pour diriger la défense de cette ville. Il a été reçu avec enthousiasme par les troupes et les citoyens.

Une dépêche de Bestalon dit que le général Treskow a lancé un ordre qui confine la population sur la rive droite de la rivière Doubs.

Madrid, 30 déc.—Le général Prim se rétablit rapidement de ses blessures. On a extrait sept des huit balles qui s'étaient logées dans son épaule. Il a beaucoup souffert de la perte de deux doigts.

L'amiral Topete a pris temporairement les fonctions de Prim comme ministre des affaires étrangères et de la guerre ainsi que la présidence du conseil. Senor Ayala a été nommé ministre des colonies.

Londres, 30 déc.—Des dépêches de Stuttgard et de Darmstadt annoncent la ratification des traités fédéraux par les Chambres du Wurtemberg et de la Hesse.

Bucharest, 30 déc.—Un nouveau ministère pour la Servie a été formé avec le prince Ghika à la tête.

Copenhague, 30 déc.—Le port de Copenhague est bloqué par les glaces.

Liverpool, 30 déc.—Le steamer Holland, de New York pour Liverpool, a touché à Queenstown hier. La barque Thusmelde, de Philadelphie pour Brême, est échouée à Langeroon. Tout l'équipage, sauf trois matelots, a été sauvé. L'Artisan a été reconstruit; il a dû jeter 900 barriques de pétrole à la mer.

Londres, 30 déc.—La barque Benefactress, allant de Yokohama à New York, a fait naufrage au cap de Bonne Espérance. L'équipage a été sauvé.

Rome, 30.—Un débordement du Tibre a inondé la moitié de la ville et a causé de grands dommages aux propriétés.

Madrid, 30.—Les Cortès ont adopté une résolution exprimant l'horreur à [illegible] tentative faite pour assassiner le général Prim, et a passé un vote de confiance dans le gouvernement.

Berlin, 30 déc.—Le roi Guillaume télégraphie à la reine, de Versailles, à la date du 29, que le bombardement du Fort Avron a réduit au silence les canons de l'ennemi. La station du chemin de fer à Noisy a été atteinte par des obus et l'artillerie française à Bondy a été délogée. Les Prussiens ont perdu 8 hommes. La garnison du Fort Avron a fui vers Paris.

Londres, 30.—Une dépêche prussienne rapporte que le colonel Baltenstein, commandant un détachement de 6 compagnies, 2 escadrons de cavalerie avec deux canons, se trouvant cerné par les Français près de Montvirié, a réussi, après un combat désespéré, à se frayer un chemin en perdant 100 hommes seulement et en faisant 240 prisonniers.

Londres, 30 déc.—Les Allemands ont investi la forteresse de Péronne, dans le département de la Somme, mercredi. Il y a eu un chaud engagement.

Madrid, 30 déc.—Plusieurs bataillons de garde nationale, qui ont été recrutés dans les quartiers républicains de Madrid refusent d'aller à la revue donnée prochain en l'honneur du nouveau roi. On redoute de sérieux troubles.

Londres, 30 déc., au soir—La conférence sur la question d'Orient a été indéfiniment ajournée, la France ayant refusé d'y prendre part. L'absence d'un des signataires du traité de Paris rendrait la réunion inutile.

New York, 30 déc.—Dépêche au *World*.—Londres, 30 déc.—Il est officiellement annoncé que Washburne a demandé à Bismark si Favre pourrait avoir un sauf conduit pour se rendre à la conférence et que Bismark a fait des objections.

Fortescue a été nommé président du Bureau de Commerce.

Le marquis Hartington a été nommé secrétaire pour l'Irlande.

D'autres changements dans le Cabinet sont projetés.

Les renforts allemands qui sont maintenant en route pour se rendre en France comptent 150,000 hommes.

Madrid, 29 déc.—Des informations obtenues de certains documents montrent que la conspiration contre la vie de Prim était étendue. Des membres avaient juré d'exterminer les ennemis de la république. Il y a eu opposition à l'assassinat de Prim par la raison que rien ne devait être tenté avant l'arrivée du roi, mais les partisans de l'action immédiate ont prévalu.

On a tiré au sort les noms des trois personnes qui seraient chargées de tuer Prim. On dit que le ministre de la guerre est en possession de preuves identifiant les assassins, mais on n'a pu encore les arrêter aujourd'hui. Il y a eu quelques expressions d'indignation mais le peuple en général a montré beaucoup d'indifférence.

Le ministère pense à changer l'itinéraire du nouveau roi pour son entrée à Madrid, afin de déjouer les conspirateurs, dans l'hypothèse où il serait encore question de projets d'assassinat.

Aujourd'hui le général Sickles et d'autres ministres étrangers ont félicité le général Prim d'avoir échappé aux assassins.

Versailles, 30 déc.—Hier soir, un détachement de Saxons s'est avancé sur le Mont Avron pour ne rien trouver. Les travaux avaient été évacués par les Français et les canons enlevés. Une attaque sera faite prochainement sur les forts du Sud-Est.

Nouvelles de la Havane.

New York, 30.—Dépêche au *Herald* : Havane, 29. Des avis de Santiago de Cuba, à la date du 23 disent que, le 18 du courant, 300 insurgés y compris 40 nègres armés de couteaux ont mis à sac et brûlé Socapo, village de pêche à 5 milles de cette ville, devant le fort Moro à l'entrée du port. Ils ont surpris un petit détachement de ce fort et ont tué neuf personnes, y compris deux femmes. Ils ont dû camper après avoir pris tout ce qu'il y avait de bon à prendre dans le village.

Le Moro a fait deux décharges contre eux, mais inutilement. Comme il n'y avait pas de bateaux pour transporter les troupes, ceux qui avaient été envoyés pour inquiéter les rebelles sont arrivés trop tard. En entrant dans le village, ils ont trouvé les corps des victimes dans un horrible état.

Le président rebelle Céspedes était dans la juridiction de Santiago.

Un brick arrivé à Santiago rapporte que le flibustier steamer Hornet a passé à Jugua le 18, suivi trois heures après par le steamer anglais.

Le bruit court ici, à la Havane, que le steamer Hornet est entré dans la baie de Nipe et a débarqué l'expédition.

Nouvelles de Washington

Washington, 30 déc.—Les retours de 1,030 comtés accusent, pour la population de couleur un chiffre de 1,407,011 contre 1,441,402 en 1860, ce qui fait une augmentation d'un peu plus de 1% pour cent, mais en mettant de côté les comtés du Nord compris dans ce relevé, l'augmentation n'est guère au-dessus de 3 pour cent. L'exiguïté du gain dans cette population est considérée comme surprenante.

Pendant la semaine finissant le 17, les douanes ont reçu $2,000,000.

Le bureau du Revenu a reçu avis de l'arrestation de l'ex-collecteur Tully et Glenn du Texas, pour détournement.

Une dépêche de la *Tribune* dit : Le sénateur A[illegible], de la Caroline du Nord annonce son intention d'attaquer l'élection du gouverneur Vance au Sénat des Etats-Unis, par la raison qu'il a reçu les votes d'une majorité de ceux qui avaient été illégalement admis comme membres de la Législature. On dit qu'il y a nombre de personnes, ayant des sièges, qui sont cependant frappées d'incapacité par le 14eme amendement.

Washington, 30 déc.—Sur renvoi à la requête et à l'avis du maire, Emery John H. Surratt a été [illegible] la lecture qu'il devait faire en cette ville.

Nouvelles Diverses.

San Francisco, 30 déc.—Cinq charretées de peau de veaux marins d'Alaska et 14 de thé de Chine et du Japon ont été expédiées pour l'Est hier.

Charles Reed, gardien de station, James Lytle, conducteur de diligence, et Lowry, cuisinier, ont été assassinés la veille de Noël au camp de la Mission, près de Tucson, Arizona, et Mlle Reed a été blessée par une bande de Sonoriens qui ont pillé l'endroit, assassiné un charretier sur la route et qui se sont échappés en gagnant le Mexique.

Richmond, 30 déc.—La navigation de la rivière a été arrêtée par la glace. Le steamer Niagara, de New York, est venu jusqu'à 20 milles de la ville aujourd'hui, mais il a été obligé de retourner à City Point et de débarquer sa cargaison qui a été envoyée en ville par chemin de fer.

Pittsburg, 30 déc.—L'Hôtel Marshall, situé à l'extrémité ouest du pont en fil de fer sur l'Allegheny, a pris feu ce matin. Les flammes se sont communiquées au pont et les câbles chauffés à blanc, s'étant séparés des culées, le tablier du pont a été précipité dans la rivière.

300 personnes étaient sur le pont en ce moment. Plusieurs ont péri et d'autres ont été beaucoup de mal. Le pont était nouvellement construit et avait coûté $80,000. L'Hôtel Marshall avait coûté $20,000. Pas d'assurance.

Marchés Américains.

New York, 30 déc.—L'or a clos avec fermeté. Il a ouvert à 110 5/8 et il s'est fait quelques transactions à 110 7/8. Les fonds du gouvernement ont baissé d'environ 1/4. Les 6 de la Louisiane à 70; les nouveaux à 64; les 6 des Levées à 70 1/4; les 8 à 84.

New York, 30 déc.—au soir—Le marché au coton a clos avec calme. Vente de 2,000 balles; middling à 15 1/4. Pas de changement dans les farines. Le maïs est rare et ferme. Le taux du fret se maintient ferme.

Mobile, 30.—Coton ferme, Mid. 14. Stock 56,504.

Charleston, 30.—Coton calme, Mid. 14 1/2 à 14 3/4. Stock 31,043.

Savannah, 30.—Coton calme mais ferme, Mid. 14 5/8 à 14 3/4. Stock 80,501.

Galveston, 30 déc.—Coton plus facile mais nominalement plus bas. Bon ordinaire 12 1/2. Stock 44,966.

Dépêches d'hier soir.

Londres, 30 déc.—Le Conseil français de l'île de Jersey, a donné l'ordre à tous les réfugiés français de se présenter au quartier général pour le service, autrement ils seront considérés comme déserteurs.

Les Français ont résolu de défendre Cambray à tout hasard. On dit qu'il y a 200 Prussiens à St. Quentin, à 25 milles au Sud de Cambray.

Bordeaux, 29 déc., au soir—La présence de Gambetta a donné une grande impulsion aux préparatifs militaires qui se font ici. Les troupes se portent promptement en avant, et de nouvelles armes et munitions ont été envoyées à Parmée.

Le froid continue à restreindre les opérations militaires.

L'armée de Bourbaki se porte à l'Est dans le but de couper les lignes de communications des Prussiens.

Le général Chanzy a envoyé une forte colonne à Montoire; elle a chassé les Prussiens de la place et a fait beaucoup de prisonniers.

Londres, 30.—Le gouvernement prussien dans une note au gouvernement anglais dit qu'il donnera des bonds d'indemnité aux propriétaires des navires anglais détruits pour empêcher la navigation sur la Seine, mais il refuse de donner une indemnité aux marins pour le mauvais traitement qu'ils ont subi.

Versailles, 29—par Londres, 30—La 12me corps prussien a occupé le Mont Avron après un jour de bombardement. Les Français ont abandonné leurs morts, beaucoup de canons, un matériel roulant et des fusils.

San Francisco, 29 décembre.—On a fait sauter, aujourd'hui, soixante mille livres de poudre sous la mine d'or connue sous le nom de "Blue Point Gravel Gold Mine." De la terre arrifère, de deux cents pieds carrés et de soixante-dix pieds de profondeur, a été soulevée à une hauteur de vingt pieds et éparpillée de tous côtés. C'est la plus grande explosion de ce genre qui ait jamais eu lieu en Californie.

New Haven, 30 déc.—Une réunion des actionnaires du "Home Insurance Co.," a fait découvrir que le capital ne s'élevait au-dessus de $400,000, bien que nominalement de dix millions.

Les administrateurs de la compagnie en 1867 ont fait un faux rapport. La dette actuelle de la compagnie dépasse l'actif de $200,000. Les agents ont reçu ordre de ne plus prendre d'assurances.

Memphis, 30 déc.—John Bell Crockett, petit-fils de David Crockett, a été assassiné dans son bateau de marchandises à Body Island. Le bateau a été pillé. On ne sait absolument rien sur l'assassin.

St Louis, 30.—Des véhicules de tout genre traversent le fleuve sur la glace en amont du pont.

Boston, 30 déc.—La résidence du colonel Thomas E. Chickering a été détruite par un incendie. On attribue l'accident à un poêl qui avait été trop chauffé.

New York, 30 déc.—Le comité général de "Tammany Hall" s'est assemblé hier soir, afin de faire des préparatifs pour la réception des prisonniers "feniens" mis en liberté et dont on attend journellement l'arrivée d'Angleterre. On a souscrit sur-le-champ $18,000. Le montant doit être de $50,000.

Le club démocratique français a tenu hier soir à l'Institut Cooper un mass meeting, afin d'exprimer ses sympathies pour la France.

Le général Joseph Bartlett, ex-ministre en Suède, a été choisi pour président, et Auguste Belmont, Victor Place, vicomte D'Alzac et John Mitchell ont été nommés vice-présidents.

Il a été prononcé des discours et adopté des résolutions, exprimant les sympathies du meeting pour la république française.

Baltimore, 30 déc.—John H. Surratt, après sa lecture d'hier soir, a été arrêté par les officiers du Revenu, sous l'accusation de n'avoir pas payé sa licence de marchand de tabac depuis deux ans.

L'objet de l'arrestation était, dit-on, d'empêcher ses lectures à Washington. Il a été admis à fournir une caution de $1,500.

New-York, 30 déc.—Une rangée de douze bâtisses à étage a brûlé ce matin, à Brooklyn. Vingt-deux familles sont aujourd'hui sans abri.

Washington, 30—Les cérémonies d'usage à l'occasion du jour de l'an à la Maison Blanche ont été omises par suite de la mort de Mme Belknap.

Décédé, à minuit, [illegible] PIERRE LUCIEN [illegible], natif de [illegible] cette ville [illegible]. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de ses frères et de la famille [illegible] sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à trois heures, de sa dernière résidence, [illegible] entre Thalie et Melpomène.

ENTREPOT DE TAPIS, AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES. A. BROUSSEAU & CO., IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Etoffes à rideaux, Articles de Tapisserie, Stores, Couvertures de Tables, Crin, Rideaux dentelle, Corniches, etc.

Société Alsacienne et Lorraine de Bienfaisance de la Nouvelle-Orléans. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET TRIMESTRIELLE. MESSIEURS les Officiers et Membres de la dite Société sont priés d'assister à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET TRIMESTRIELLE, qui aura lieu le Lundi 2 janvier 1871, à 7 1/2 heures du soir, à la Loge de la Parfaite Union, rue Remparts entre Dumaine et St-Philippe. L'exactitude est requise, des affaires de la plus haute importance devant être soumises. Par ordre du Président, A. A. MARCHAND, Secrétaire. 31 déc.—2t

Banque Nationale Germania. Nlle-Orléans, 31 décembre 1870. AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi annuel de DIX POUR CENT qui sera payé aux actionnaires ayant cause, DEMAIN, 31 décembre. HERM. ROEHL, Caissier. 31 déc—2t

Avis. LA réunion mensuelle de la SOCIÉTÉ DES ORPHELINES aura lieu le LUNDI, 16 janvier 1871, 57 Abadie Poydras. Mme M. J. ANDERSON, Secrétaire.

AVIS. M. LOUIS FRANÇOIS DELACRETAZ, M. CELESTIN JOLY, M. HENRY QUIQUEREZ, ou ceux qui pourraient donner des renseignements à leur égard, sont priés de se présenter au Consulat Suisse, No 6 rue de l'Union. C. WEINSENBACH, Consul. Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1870.

BAZAR FRANÇAIS. AFIN de compléter certains arrangements destinés à faciliter la livraison des lots gagnés, le tirage de la grande Loterie est remis à un des premiers jours du mois de Janvier. FELIX LARUE, Président.

Banque de l'Union de la Louisiane. Nlle-Orléans, 28 décembre 1870. L'ÉLECTION annuelle de neuf Directeurs aura lieu le LUNDI, 16 janvier prochain, au local de la banque, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. GEO. A. FREERT, Caissier.

LE PLUS BEAU CADEAU. Belles Chemises TOUT TOILE, DE TOUTES LES MESURES AVEC OU SANS COL. Reçues de la Douane aujourd'hui et offertes aux Dames comme cadeaux pour leurs maris ou leurs amis. JOLIES BOITES CONTENANT SIX CHEMISES POUR $25. CHEZ B. T. WALSHE, No 110 rue du Canal. Nouvel assortiment de GANTS DE CHEVREAU, de Paris, reçu ces jours-ci. 31 déc—

Fabrique de l'Eglise St-Louis de la Nouvelle-Orléans. Bureau du Secrétaire. AVIS est par le présent donné aux locataires de bancs de l'Eglise St Louis, d'avoir à payer à mon Bureau, No 20, Passage St-Antoine, avant le 1er janvier prochain, pour l'année 1871, le montant de location de leurs bancs conformément aux prix fixés par le Conseil des Marguilliers. Les locataires auront le privilège de leurs bancs aux prix antérieurs, et tout banc qui n'aura pas été retenu et payé le susdit jour, sera loué aux dépens de la Fabrique. ANT. DUBUC, Secrétaire.

AVIS. L'ASSOCIATION DES BOUCHERS et des Marchands de Légumes de la Nouvelle-Orléans, sont informés qu'une réunion aura lieu SAMEDI, 31 décembre, à 5 heures du soir, au café de l'Union, coin Tchoupitoulas et rue de [illegible]. P. ESTEBEN, Président.

Place de Gouvernante. UNE DAME, parlant et écrivant parfaitement l'anglais et le français, désirerait une place de gouvernante dans une famille honorable, en ville ou à la campagne. Elle a déjà été employée plusieurs années en cette qualité. Elle donnera les meilleures recommandations. S'adresser par lettre à la poste, C. [illegible]

Demande. ON demande pour une famille, une gardienne d'enfant, puis une jeune fille de 14 à 15 ans, pour prendre soin des enfants et pour aider à faire le ménage. Elle doit avoir bonnes références. S'adresser à M. MADRY, rue Liberté [illegible], avec de bonnes recommandations.

Dissolution de Société. LA Société existant jusqu'à ce jour entre Ferd. Pini et A. Sidoti sous la raison PINI & SIDOTI, expire aujourd'hui par limitation de contrat. M. FERD. PINI est chargé de la liquidation et signera dorénavant Pini & Sidoti en liquidation, seulement. PINI & SIDOTI. Nlle-Orléans, 30 décembre 1870.

ECHARPES. MOSAIQUE, NILSON, SAPHO. Du dernier goût pour visites du Jour de l'An. LEIGHTON, Coin Canal et St-Charles.

UN COFFRE-FORT DE HALL EXPOSÉ Plus de Quarante Heures A L'INCENDIE DU THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1870. A MM. FOLGER & CO., AGENTS DE LA COMPAGNIE DU COFFRE FORT ET DES SERRURES DE HALL. Messieurs. Le Coffre-Fort du Théâtre des Variétés était un de ceux de la Compagnie du Coffre-fort et des Serrures de Hall. L'édifice a été complètement détruit et le Coffre-Fort a été exposé de tous les côtés au feu le plus intense. Plus de quarante heures après que l'incendie eût éclaté, la chaleur était encore si forte qu'il a été nécessaire de faire lancer de l'eau sur le coffre, pendant quelque temps, par une pompe, avant qu'on pût y toucher. Lorsqu'il a été suffisamment refroidi, il a été ouvert sans peine, et les objets qu'il contenait, tels que livres, papiers, registres, etc., ont été retrouvés intacts et en parfait état! Je vous engage à montrer à vos clients ce coffre sorti de l'incendie, et je le mets en conséquence à votre disposition. Cette épreuve est de nature à fixer toutes les opinions, à la Nouvelle-Orléans, sur la valeur du Coffre Fort de Hall, même si vous n'aviez pas d'autres témoignages de son incombustibilité. Votre serviteur, JOHN CRICKARD, Secrétaire et Trésorier de l'Association des Variétés de la Louisiane.

Le COFFRE-FORT ci-dessus était un de ceux que nous vendons pour résidence et qui sont beaucoup plus légers que nos véritables COFFRES-FORTS A L'EPREUVE DU FEU. Les COFFRES n'ont jamais manqué de conserver intact ce qui y est renfermé. Nous avons maintenant en magasin un grand assortiment de différentes grandeurs sur lequel nous appelons l'attention de ceux qui se servent de coffres intérieurs. Folger & Co., AGENTS.

Collège Commercial de St-Stanislas A LA BAIE ST. LOUIS. CE COLLÈGE, auquel la Législature de l'Etat vient d'accorder une charte, a repris ses cours depuis le mois de septembre dernier. Comme il est essentiellement commercial, les familles qui désirent faire donner à leurs enfants une éducation qui les mette, sous tous les rapports, à même d'entrer dans les affaires, trouveront leur avantage à les y envoyer. Les Directeurs ne négligeront rien pour atteindre le but qu'ils se proposent. Pour plus de détails, s'adresser à l'Académie de St. Aloysius, au coin des rues Chartres et Quartier.

SOCIÉTÉ DE SECOURS POUR LES ORPHELINS. L'ÉLECTION annuelle des Directeurs de cette Société aura lieu le LUNDI, 2 janvier 1871, au No 122 de la rue Gravier, au premier, de 10 heures du matin à midi. J. M. NORMAN, Secrétaire.

AVIS. LE SOUSSIGNÉ ayant acheté le fonds de Magasin de Chaussures de Madame F. Roy, sa mère, encoignure Dauphine et Bourbon, sollicite la continuation du patronage accordé à Mme Roy depuis nombre d'années par les dames de la Nouvelle-Orléans. Il offre au-dessous du prix coûtant un assortiment des meilleures chaussures françaises importées peu de temps avant la guerre. Il exécutera toute commande qui pourra lui être faite, avec le plus grand soin, et la qualité des marchandises ne laissera rien à désirer. AUGUSTE CARON.

A vendre. CHEZ Mme Vve CHARLES LABORDE, rue d'Orléans, [illegible] entre Bourbon et Dauphine, un grand assortiment de COSTUMES POUR THÉATRE. Elle engage les directeurs de théâtre, les costumiers et autres personnes qui en ont besoin, à venir les visiter chez elle où le... [illegible]

[illegible] annonce au public qu'il vient de transférer son magasin au coin des rues Vieille-Levée et Bienville, où il offre à des prix modérés un assortiment de TABACS, CIGARES, des manufactures de la Havane, du CAFÉ en grain, etc. [illegible] L. MACCARTHY. Coin Vieille-Levée et Bienville.

CADEAUX! CADEAUX! Chez LION & PINSARD, 151 & 153 rue du Canal. (A côté de Holmes.) A toute personne qui achètera pour Dix Piastres et au dessus au comptant, (Quoique ce soit indistinctement) Jusqu'au 8 Janvier, il sera donné en prime et gratis un billet de la Grande Loterie du BAZAR FRANÇAIS, Dont le tirage aura lieu positivement le 9 Janvier 1871.

LION & PINSARD, 151 et 153, rue du Canal, à côté de Holmes, VIENNENT DE RECEVOIR Par les derniers arrivages d'Europe, Le complément de leur assortiment d'articles pour JOUR DE L'AN. Grand choix de Boîtes à Bonbons, Cartonnages, BONBONS FINS, Dragées Chocolats à la Crème, BONBONS FONDANTS. ARTICLES FRANÇAIS! AVIS.—Notre assortiment, cette année, étant très limité, nous invitons nos clients à se hâter de faire leurs provisions, car seulement il y en aura pas suffisamment pour tous. GRAND ASSORTIMENT DE Boîtes et Coffrets de Luxe de tous genres, Boîtes à Ouvrage, à Gants, à Bijoux, à Mouchoirs. CAVES A LIQUEURS. Grand choix d'Articles de fantaisie POUR CADEAUX. BIJOUTERIE. NOTA.—Nous venons de détailler 100 douzaines de CHEMISES FRANÇAISES toile et de Vaux toile. PARFUMERIE FRANÇAISE. GANTS JOUVIN. Chez LION & PINSARD, 151 & 153, Rue du Canal. (A côté de Holmes).

Avis. JE préviens le public qu'en raison d'un tremblement de nerfs qui m'empêche d'écrire et même de pouvoir signer je me trouve dans l'impossibilité de m'occuper de mes affaires et que pour cette cause, j'ai constitué pour mon agent et mon mandataire général et spécial, mon neveu M. Ramon Viosca fils de cette ville, ainsi qu'il appert d'un acte passé le vingt du courant, devant Théosiphore Drouet, notaire en conséquence, tous les personnes avec lesquelles je puis avoir des affaires, sont requises de s'adresser au dit Ramon Viosca fils, qui est seul autorisé d'agir en mon nom. Nlle Orléans, le 21 décembre 1870. JOAQUIN VIOSCA, Senior.

Cadeaux du Jour de l'An. ETRENNES! ETRENNES! CHEZ J. VILLARRUBIA & Co CONFISEURS, 93.....RUE VIEILLE LEVÉE.....93 BOITES de Fantaisie, Cartonnages, Cornets et Poches à Bonbons, Fruits Glacés, Dragées fines et Bonbons Pyramides, Nougats et Massepains ornés. Toute espèce de Confiserie fine.

J. AUGÉ, 123.....RUE DU CANAL.....123 MME AUGÉ de retour de France, annonce aux dames qu'elle vient de recevoir par le steamer FIRE QUEEN, un assortiment complet de Chignons, Catogans, Bertha, et tout ce qui concerne la coiffure des dames et des messieurs, qu'on a vu dans les yeux de M. J. Augé, qui reste à Paris pour faire confectionner tout ce qui paraît de nouveau en ce genre. Les dames sont invitées à venir examiner ce beau stock. Détail également. Gants vrais Jouvin. Un grand assortiment de COIFFURES pour Bals, Soirées, et COURONNES de Mariée. Un choix exceptionnel d'ÉVENTAILS nouveaux, RUBANS, VELOURS, CEINTURES, BARBES, &c. Aussi, un assortiment complet de PARFUMERIE, des meilleures maisons de Paris. Tous les articles et dessus ont été choisis par Mme Augé qui vient d'arriver de Paris. Toujours en magasin la célèbre COMPOSITION J. AUGÉ, si appréciée par les consommateurs. Mme Augé a trois beaux salons de coiffure à l'usage des dames.

ZORN & BREMER, AU No 68 DE LA RUE DU CAMP. ONT en magasin un beau choix de PIANOS Pleyel, Steck, Hallet et Cumston, —ET DE— Orgues Américaines de Smith. —ILS ONT EN OUTRE— Accordéons, Banjos, Guitares, Violons, Tabourets et Couvertures de Pianos, etc. ZORN & BREMER. Au No 68 de la rue du Camp.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE IMPORTATEURS DE VINS ET EAUX-DE-VIE, 23 & 25 RUE BIENVILLE. Cognacs. Vins en Barriques. Vins Rouges en Caisses. Vins Blancs. Porto et Sherry. Divers. [illegible] Vor. MAIGNAN & F. LABORDE, 23 & 25 rue Bienville.

En débarquement des navires Comtesse Duchatel, Hilda et A. Denibe, de Bordeaux : 100 CAISSES ABSINTHE [illegible]. VIN BLANC, VIN ROUGE [illegible], VINAIGRE, FRUITS à l'eau-de-vie assortis, COGNAC Th. Castillon & Cie. A vendre par AMÉDÉE COUTURIÉ, No 28, rue Vieille-Levée.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS, 120 et 122, rue Vieille-Levée, 122 et 120. UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE. ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT Du Candi en gros et en petits bâtons. Toute espèce de Candis à la crème, Toute espèce de candis nougatés, Candis Mint, Candi amer (Horehound), Candi tressé, Candi dur, Popping Kisses américains, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Gâteaux, Bonbons fins; Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX, GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai. Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que Boîtes de fantaisie, Cornets de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles or et argent, Toute espèce de roses, Fleurs de tous genres, Cornes d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelle, etc. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché. RUE VIEILLE-LEVÉE. FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c. Fire Works: ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS, TORPEDOES. Prize Boxes. BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY. A vendre en gros par NORMAN & REISS, Nos 120 et 122 de la rue Vieille-Levée.

GANTS EN PEAU DE CHEVREAU, Marque "IMPÉRIAL", Pour visites du Jour de l'An. LEIGHTON, Coin Canal et St-Charles.

Divers! Divers!! En débarquement du navire EMILY AUGUSTA, de Liverpool : 100 caisses Fromage de Hollande premier choix. Du navire C. COLOMBO, de Gênes : Macaroni, Vermicelli et Pâtes assorties. Des navires HILDA et DENICHE, de Bordeaux : Vin Rouge E. Beyssac & Co, Cerises à l'eau-de-vie, Fruits à l'eau-de-vie, Sardines. Du navire GIUSEPPE LANATA, de Marseille : Huile d'olive, Muscat de Frontignan. A vendre par ANT. LANATA, No 6 rue Jefferson.

ETRENNES! ETRENNES! ON ne peut rien donner de plus joli à une dame ou à un monsieur, pendant les jours de fête, qu'une belle Lampe en Bronze ou une Lampe Brûleur en verre de Bohême à vase, ou bien... Voyez la Compagnie d'Huile, au No 13 de la rue Dauphine, près Canal, Nlle-Orléans. 127 Dauphin street, Mobile. J. P. C. CROSS, Directeur.

MAISON J. GALINIER, No 101, RUE ROYALE. POUR CLORE RAPIDEMENT MON STOCK D'ARTICLES D'HIVER GRANDE DIMINUTION DE PRIX SUR TOUTES MES MARCHANDISES FRANÇAISES D'IMPORTATION NOUVELLE, Telles que : Grand choix de CHAPEAUX pour dames, richement garnis. Chapeaux sur commande. CHAPEAUX pour fillettes et Bébés. Belle Bijouterie. FLEURS dans tous les genres, PLUMES, ÉVENTAILS, RUBANS, CRIGNONS. Velours de soie dans toutes les nuances courantes et nouvelles. J. GALINIER.

G. LAVIE, 123.....RUE DU CANAL.....123 Entre les rues St. Charles et Carondelet, Nouvelle-Orléans. LINGERIE D'HOMMES et ARTICLES RICHES de fantaisie. CHEMISES CHARVET! Le plus Grand Stock, le stock le plus fin et le mieux assorti du Sud. La maison LAVIE vient de recevoir un assortiment complet des Célèbres CHEMISES françaises de Charvet, CALEÇONS et Chemises de peau en soie, laine d'agneau, mérinos, flanelle et coton; Bonneterie française et anglaise; Mouchoirs toile, Foulards, Cols, Cravates, Gants de peau, etc.

SACRIFICE. Liquidation pour cause de départ. F. MEUNIER, rue Royale No 71, offre à vendre en gros ou en détail, son stock de MARCHANDISES DE FANTAISIE, de même qu'un grand assortiment de Dentelles, Guipures, Chantilly, Applications, Point d'Alençon, etc.

CONFISERIE. HIPPOLYTE PERCIVAL annonce à ses amis et au public qu'il a reçu d'Europe un choix assorti d'articles tels que CANDIS FRANÇAIS et ITALIENS, FRUITS CONSERVÉS, BOITES DE FANTAISIE, etc. Au coin des rues Royale et Orléans.

J. BONTEMPS, TEINTURIER ET DÉGRAISSEUR, 130.....RUE POYDRAS.....130 Entre les rues Carondelet et Baronne.

Water-Works. Water-Works. C. L. CHAPOTEL. ENCOIGNURE des rues Bienville et Bourbon, a l'honneur d'informer le public qu'il est autorisé, par la Compagnie des Water-Works, à installer les tuyaux de plomb, les hydrants, les robinets, etc.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 29 DECEMBRE—CLASSE 310. 6 16 13 53 34 49 62 28 60 55 42. Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie. HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs. Nous, soussignés, Commissaires nommés par le Gouverneur de l'Etat, certifions que les nombres ci-dessus sont exacts. Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 30 décembre 1870. E. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

MAISON T. MOREAU, 127 & 129.....RUE ROYALE.....127 & 129 Coin Toulouse. OUVERTURE —DE LA— GRANDE EXPOSITION ANNUELLE, LE JEUDI, 15 DÉCEMBRE 1870. Cette maison, surmontant toutes les difficultés causées par la guerre en France, a réussi à compléter son GRAND ASSORTIMENT ANNUEL d'articles toujours plus beaux et plus variés; et : JOUETS D'ENFANTS —ET— ARTICLES DE FANTAISIE Pour CADEAUX du Jour de l'AN. Les clients et le public en général sont invités particulièrement à visiter l'EXPOSITION de tous ces articles, dont les PRIX sont comme par le passé, DES PLUS MODÉRÉS.

Cadeaux de Jours de Fête —Au magasin de musique de— LOUIS GRUNEWALD, 129.....Rue du Canal.....129 PIANOS des meilleures fabriques américaines et européennes, Mélodéons, Accordéons, Violons, Guitares, Flûtes, Boîtes à Musique, Tabourets de Pianos, Couvertures de Piano, Cahiers de Musique, etc. Instruments de Musique de toute espèce, pour Cadeaux de Noël et de Premier de l'An.

C. H. ZIMMERMANN & CO. 94 & 96 RUE CANAL, Ont reçu un assortiment complet de célèbres Montres Américaines Waltham, PARURES EN ARGENT FILIGRANE. —Grand choix de— Bijoux et Argenterie Riches, à prix très raisonnables.

Jour de l'An. P. MALLARD, COIN ROYALE ET BIENVILLE. Un beau choix d'ARTICLES pour ETRENNES de récente importation: Statuettes bronze et Biscuits, Porcelaines fines, Vases, Garnitures, Pendules, Tête-à-Tête, Services de table, de lavabos, de toilette, Tasses, Coupes et Cristaux de Baccarat et de Bohème, Meubles de fantaisie, Guéridons, Tables à ouvrage, Bureaux de dames, Chaises et Fauteuils, Prie-Dieu, Ecrans, Porte-Folios, Jardinières et Fleurs artificielles, Métallique de Vienne et une infinité d'autres objets que la maison MALLARD offre aux plus bas prix.

CADEAUX! CADEAUX! POUR LES FÊTES DU JOUR DE L'AN. —CHEZ— JANÉ, CONFISEUR, COIN CANAL ET REMPARTS. A REÇU un complet assortiment de Cartonnages parisiens de tout genre, Dragées, Fruits Cristallisés, Bonbons, &c. Ces marchandises sont importées directement des manufactures. COIN CANAL ET REMPARTS.

PACKWOOD & BROTHER, 95 ET 97.....RUE DU CAMP.....95 ET 97 Marchands de Groceries, ONT un grand stock de BONNES CHOSES pour la NOËL et le PREMIER DE L'AN. LÉGUMES français dans des boîtes en fer blanc et en papier. LIQUEURS des meilleures marques et qualités. VINS—Champagne, Vin Rouge, &c., &c., et tout ce que peuvent désirer les palais les plus délicats.

Cadeaux du 1er de l'AN. E. A. TYLER 115.....RUE DU CANAL.....115 A MAINTENANT en magasin le plus grand, le plus beau stock, le stock le plus complet d'articles convenables pour Cadeaux de Jours de Fête. Aucun établissement n'en a encore offert de semblable au public, et il attire l'attention sur ses MONTRES des meilleures fabriques. CHAINES et GARNITURES de toute espèce. DIAMANTS, ÉMERAUDES, CAMÉES, DEMI-PARURES en corail, en perles et en or. BRACELETS, DÉS, BOUTONS de manches, BOUTONS de chemises, DEMI-PARURES d'enfants, BOUCLES D'OREILLES—grande variété. UN GRAND ET BEL ASSORTIMENT de Pendules françaises pour cheminées et bureaux. STATUETTES en bronze et en marbre de Paros. JOLIS ÉVENTAILS de mariage. ARGENTERIE pure, de toute espèce, utile et pour servir d'ornement. ARTICLES EN PLAQUÉ, des meilleures maisons—aux prix de manufacturiers. Il est agent pour la vente des célèbres montres de CHARLES E. JACOT et de THOMAS RUSSELL & SONS. Il monte les diamants, fait de la bijouterie sur commande. Et répare avec soin les montres et les pendules.

Grande Réduction de Prix ETRENNES, ETRENNES. Albums, Chromolithographies, Cadres et Vases. S. T. BLESSING, 24.....Rue de Chartres.....24 (Près Canal). VIENT de recevoir un grand assortiment des articles ci-dessus, comprenant un beau choix d'ALBUMS FRANÇAIS. Il vendra le tout à TRÈS BAS PRIX. Venez et examinez : vous épargnerez votre temps.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans. 157.....CANAL.....157 (Incorporée le 15 [illegible] 1855) —OFFICIERS— [illegible], Président. A. ADAMS, 1er vice-président. ALLEN CLARKE, 2d vice-président. [illegible] LEKINS, [illegible] SAM. JONES, Jr., trésorier. —Directeurs— [illegible]

G. L. FEVRE, 148.....Rue Royale.....148 IMPORTATEUR de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET MEGISSIES, CHÈVRES de tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS. Reçoit par chaque steamer d'EUROPE et de NEW-YORK un bel assortiment de cuirs français et américains, serges anglaises, élastiques, fils, aiguilles, bobines, soies pour machine, ainsi qu'un assortiment de fournitures pour chausseurs. Fil à coudre et pour machine, tiges de bottines, etc. CUIRS A SEMELLE DE L'OUEST ET DE NEW-YORK.